



Modèle du rapport de Mise en route

Le rapport de mise en route doit contenir les éléments suivants :

1. Titre et numéro du projet
2. Portrait sommaire des travaux réalisés si différents du projet initial
3. Description des problèmes rencontrés lors de la mise en service (s'il y a lieu)
4. Liste des équipements majeurs remplacés ou retirés
 - *Plaque signalétique incluant le nom du manufacturier, le numéro de modèle, le numéro de série (si applicable)*
5. Liste des nouveaux équipements installés
 - *Plaque signalétique incluant le nom du manufacturier, le numéro de modèle, le numéro de série (si applicable)*
6. Date de mise en route

À noter : le rapport doit être signé par un ingénieur ou le responsable du projet.